ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un cheval de valeur, wagon d'épicerie et jeu de harnais.

Mississippi Valley Realty Co., Ltd., vs John F. Manffray.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans— No 102 702— En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, et avec consentement des parties, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, SAMEDI, le 4 janvier 1913, à 10.30 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Devant mon entrepôt rue Ste-Anne entre les rues Royale et Chartres.

1 cheval.

1 charrette et un jeu de harnais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

E. M. Cahn et T. M. Schuber, avocats pour la demandeur sec.

24 déc—24 20—jan 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District.

Bâtisses portant les Nos municipaux 511 et 513 rue Cortez (sur deux terrains.)

Aussi un terrain faisant face à la rue Baudin avec améliorations, etc., (dans le carré des rues d'Hémécourt et Scott).

Gustave A. Liambias vs John Baptist Rapolé

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 102,671 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 janvier 1913, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations là-dessus et tous les droits voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No. 736 borné par les rues Cortez, Scott, Baudin et d'Hemecourt designés par les Nos. quatre et Cinq mesurant chacun vingt sept pieds, sept pouces et une ligne de face à la rue Cortez sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, et par le No. 36 mesurant vingt trois pieds onze pouces et trois lignes face à la rue Baudin, sur cent vingt deux pieds onze pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions Comptant; au moment de l'adjudication l'acquereur devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil, pour la Paroisse d'Orléans

Charles J. Théard, avocat pour le demandeur.

13 déc— 13 14 20 27—jan 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Cinquième District.

Portant les Nos municipaux 913, 915 et 917 rue Pattersen (dans le carré de la rue Thayer et des avenues Pacific et Elmira)

Herman Miester, Louis Lina et Wm Mellenkamp, Commissaires Liquidateurs de la Firemen's Building Association vs Mme Cornelia Gordon et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 102 630 En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 janvier 1913 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine parcelle de terre avec toutes les bâtisses et améliorations là-dessus et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Cinquième District de cette ville, sur une étendue de terre connu comme le "Brooklyn Warehouse Company property" et étant composée de la partie de devant des terrains Nos. cinq et six de l'îlet No. trois sur un plan original du dit "Brooklyn Warehouse Property" dressé par W. T. Thompson, voyer sous la date du 7 mars 1840 et déposé pour référence dans le bureau de James Graham, notaire dans cette ville. Lequel dit îlet est borné par le chemin public en la rue Patterson, les avenues Pacifique et Elmira et la rue Thayer, et la dite parcelle de terre mesure en mesure américaine, cinquante cinq pieds de face sur la dite chemin public ou rue Patterson sur cent pieds de profondeur et une largeur dans le fond de cinquante quatre pieds onze pouces.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: Comptant; au moment de l'adjudication l'acquereur devra faire un dépot de six pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil, pour la Paroisse d'Orléans.

Dart, Kernan and Dart, avocats pour le demandeur.

13 déc—13 14 20 27—jan 3 10 15 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Septième District.

Portant le No municipal 1419 rue Burdette, (Dans le carré des rues Jeannette, Poplar et Adams).

Birth District Building and Loan Association vs Hector Francis Crosier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No 102 517—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le premier district de cette ville le JEUDI, 9 janvier 1913, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine parcelle de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Septième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Jeannette, Burdette, Poplar (anciennement Cinquième) et Adams, dans le carré No 185 ou 60 A, étant partie du terrain No vingt-trois sur un plan de E. Pilié, voyer, daté le 28 mars 1895, et usé à un acte passé devant M. T. Ducros, notaire, daté du 10 avril 1895, et mesurant d'après ledit plan trente pieds six pouces de face à la rue Burdette sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles. Ladite partie du lot No vingt-trois adjacent les lots Nos vingt et un et vingt-deux sur un côté sur la rue Jeannette.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication, faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

G. G. Kronenberger, avocats pour la demandeur sec

7 déc—7 13 20 27—jan 3 9

Succession de William Henry Wells.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 102,936—Division G—Attendu que James P. Cordill, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Henry Wells, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—C. C. Friedrichs, avocat.

21 déc—21 26 30

Succession de Wm J. Meyeler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 102,834—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Pearl Wight et James J. Manno, exécuteurs de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Chas F. Claiborne avocat.

L 20 déc—20 26 30

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Premier District.

Portant le No municipal 627 rue Bud Pierce, entre les rues Ulloa et D'Hémécourt

Suburban Building and Loan Association vs Harry E. Baudy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 102,379 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 décembre 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Ulloa, Pierce, D'Hémécourt et l'avenue Carrollton, désigné par le No 17, mesurant trente-deux pieds de face à la rue Pierce sur une profondeur entre lignes parallèles de cent dix pieds. Ledit terrain étant désigné d'accord avec un plan dressé par H. W. Reynolds, député voyer de ville daté du 27 mars 1905, une copie duquel est annexée à un acte devant M. H. Maslon, notaire, daté le 16 décembre 1906.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Zengel, Thomas, Suthen et Loomis, avocats pour la demande resse

26 nov—22 23 29—déc 6 13 20 25 26

VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JOSEPH BLANCHARD

No 3,226—Vingt-troisième Cour de District Justice de la Paroisse Ste-Marie.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur, Bureau No 134 rue Carondelet — MARDI, le 21 janvier 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté du 16 décembre 1912, de l'Hon. Theo M. Milling, juge de la dite Cour, dans l'affaire ses intitulée, la propriété ci-après décrite—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 3701 rue Iberville; dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Iberville, Bienville, Télémaque et Cerles et mesurant plus ou moins 25 pieds de face à la rue Iberville sur 92 pieds de profondeur et de façade sur la rue Télémaque.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devra payer les taxes de 1913 en plus et au-dessus du prix d'adjudication, 10 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente par devant H. G. Bloch, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

21 déc—21 23 29—jan 5 12 19 21

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

No 2021 rue Cadiz près Remparts.

COTTAGE ELEVE

Contenant Cinq ou Six Chambres dans un quartier qui s'enrichit rapidement.

SUR DEUX GRANDS TERRAINS

CLARENCE BERTELL, SR., ET AL. Vs SALVADOR C. BERTELL.

No102 419—Cour Civile de District—Division C.

PAR RAMSEY & DANZIGER, C. A. Ramsey, Encanteur—Bureau 341 rue Carondelet, à la Bourse, 311 rue Baronne, Premier District de cette ville, JEUDI, le 3 janvier 1913, à midi, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et suivant un jugement rendu et à la cour siégeante le 27 novembre 1912 et signé en cour siégeante le 4 décembre 1912, par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressé, la propriété suivante décrite, à savoir:

Deux certains lots de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, Lieu, dans le carré No 499, borné par les rues Cadiz, Jena, St. Rempart et Saratoga, désignés par les Nos 19 et 20 adjacents l'un l'autre et mesurant chacun 30 pieds, 6 pouces de face à la rue Cadiz sur une profondeur de 120 pieds, 5 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles.

Conditions— Comptant, l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente devant E. L. Weil notaire, et pour les taxes de 1913. Un dépôt de 10 0/0 est requis au moment de l'adjudication.

Joe Lautenschlaeger, avocat pour les demandeurs.

8 déc—8 15 22 29—janv 5 9

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Wm H. D. Brook.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans —No. 101 565 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Pearl Wight et James J. Manno, exécuteurs de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Cage, Baldwin et Crabites, avocat.

19 déc—19 23 28

Succession de Georgiana Patterson Harved.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 102,062—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles L. Uhlhorn, Jr., exécuteur testamentaire dudit de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.— F. J. Dreyfous et A. D. Danziger, avocats.

17 déc—21 26

Succession de Jacob Sill.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 101,063—Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Catherine Sill, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Jos. Lautenschlaeger, avocat.

20 déc—20 24 29

Succession de Galeggero Politz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 102,900—Division D— Attendu que Gregorio Caccio a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Caleggero Politz, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.— Charles Rosso avocat.

20 déc—20 24 29

VENTES A L'ENCAN

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Deux terrains de valeur à construction du Septième District.

Rue Hickory, près de l'avenue Carrollton.

Susan Barkley vs David Caffrey et Al.

No 102,223—Cour Civile de District, Div. D.

PAR RAMSEY & DANZIGER—C. A. Ramsey, Encanteur—Bureau 341 rue Carondelet— JEUDI, le 9 janvier 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu et suivant un jugement rendu et à la cour ouverte le 26 novembre 1912 et signé en cour ouverte le 3 décembre 1912, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour précité, Division D, dans l'affaire susmentionnée et numérotée et qui m'a été adressé, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Deux certains lots de terrains, avec les bâtisses et améliorations et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le septième district de cette ville, désigné par les numéros vingt trois et vingt-quatre de l'îlet No 247, borné par les rues Hickory (dernièrement Septième) Cohn, Fern (dernièrement Washington) et Burdette, lesquelles dits terrains mesurent chacun trente pieds de face à la rue Hickory (dernièrement Septième) sur 150 pieds de profondeur

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde, s'il y en a, dans un ou deux ans, devant être représenté par billet ou billets de l'acquéreur portant intérêt à 7 0/0 par an, à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, devant être garantis par hypothèque et les clauses usuelles. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente devant Félix J. Dreyfous notaire au moment de l'adjudication

A. D. Danziger, avocat pour le demandeur. Michel Provosty, avocat pour la défenderesse.

8 déc—8 15 22 29—janv 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

1941 rue Perdido, entre les rues Bertrand et Bolivar, résidence simple à deux étages, contenant 5 chambres.

George T. Young et als vs Charles Ritchie. No 102,344—Cour Civile de District, Division B.

PAR RAMSEY & DANZIGER C.A. Ramsey, Encanteur, bureau No 341 rue Carondelet—

JEUDI, LE 2 JANVIER 1913.

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, Premier District de cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement ci-rendu en cour siégeante le 22 novembre 1912, et signé en cour siégeante le 29 nov. 1912, par l'Hon. Fred. D King, juge de la susdite Cour, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressée, la propriété ci-après décrite:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations là-dessus et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet C, borné par les rues Bertrand, Gravier, Bolivar et Perdido, et désigné par le numéro deux sur un plan dressé par L. Brisgler, voyer, daté le 20 avril 1839, dans le bureau de D. L. McCay, alors notaire dans cette ville, mesurant trente pieds neuf pouces et six lignes de face à la rue Perdido par 121 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde, s'il y en a, dans un ou deux ans, devant être représenté par un billet ou billets de l'acquéreur, portant 7 0/0 d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et les clauses de sécurité usuelles, l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente devant Félix J. Dreyfous, notaire, et devra faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication.

A. D. Danziger, avocat pour le demandeur.

1 déc—1 8 15 22 29—jan 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Pas de Limite. Pas de Réserve.

Mlle Mary Isabelle Poisson et al vs Mme Aline Weeks Frost, veuve de Charles H. Delsen et als.

No 102,107—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI, 14 JANVIER 1913

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 3 décembre 1912 et signé le 9 décembre 1912, par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ses intitulée, la propriété suivante décrite, à savoir:

Un certain terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1514 rue Carondelet, situé dans le Premier District de cette ville dans le carré borné par la rue Carondelet, l'avenue St Charles, les rues Melpomène et Terpsichore, désigné par le No 19 sur un plan de W. T. Thompson, voyer, daté du 12 février 1844 et déposé en l'étude de G. H. Springer ancien notaire, lequel lot mesure d'après ledit plan 28 pieds 5 pouces de face à la rue Carondelet sur 110 pieds en profondeur entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, le solde s'il y en a, devant être représenté par billet du vendeur, portant un intérêt au taux de 8 pour cent par an, payable un an après la date avec toutes les clauses usuelles de sécurité de l'acquéreur devant payer les taxes de 1913, dès pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente devant J. A. Woodville notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. A. Parsons, avocat pour la demanderesse.

James Legendre, E. T. Florence, avocats pour les défendeurs.

14 déc—14 15 22 29—jan 5 12 14

I. B. Rennyson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE PATRICK J. QUINN.

Attention Marchands de Chevaux et Commerçants.

Un Cheval Bais, un Mulet Blanc, deux Charrettes et Harnais.

A l'encan JEUDI le 26 décembre à 11 heures précises.

A l'écurie 2422 Bradish Alley, entre les rues Rocheblave et Tonti. Bradish Alley est entre les rues Tulane et Gravier

Conditions comptant sur les lieux, devant être vendus suivant un ordre signé par l'Hon Fred D King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge de Division A maintenant absent en congé, daté et signé le 6 décembre 1912 dans l'affaire de la succession de Patrick J Quinn, No 101,252 C. D. C., Paroisse d'Orléans, Div. A.

I. B. RENNYSON, Encanteur.

15 déc—15 22 25 28.

Baccich & de Montluzin.

VENTE JUDICIAIRE

2419 RUE ANNONCIATION.

JEUDI, le 9 janvier 1913 à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Succession de Adolph J. Stein.

No 101,556—Cour Civile de District, Division B

PAR BACCICH & DE MONTLUZIN—M. A. Baccich, Encanteur —En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division B, daté le 19 novembre 1912, dans l'affaire de succession Adolph J. Stein, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 9 janvier 1913, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville dans le carré No 188, borné par les rues Jersey, Delachaise, Laurel et l'avenue Louisiana, mesurant 30 pieds de face à la rue Jersey sur 161 pieds 5 pouces de profondeur entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par le vendeur par achat de la Security Building and Loan Association par acte devant Frederick Zengel, notaire, daté le 18 mars 1908, enregistré dans le bureau des hypothèques, dans le livre 215, folio 563. Et le demandeur prie que justice lui soit rendu, en général, etc.

Les améliorations consistent en un cottage simple connu comme 2419 rue Annonciation. Loué à $13.00 par mois.

Contributions—Taxes de l'année 1912 devant être acquittées par l'acquéreur. Acte de vente devant Edmond J. Jacquet, notaire. Dix pour cent déposé au moment de l'adjudication.

1er déc—1 8 15 29—jan 5 9

VENTES A D'ENCAN.

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BON PLACEMENT.

JOLI COTTAGE SIMPLE.

No 1214 rue Burdette.

SUCCESSION DE HENRY CLAY FOSTER.

No 100 859—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau 311 rue Baronne—JEUDI, 23 janvier 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la dite Cour, Division C, daté du 20 décembre 1912, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'îlet borné par les rues Burdette, Fern, (autrefois Washington) Oak (autrefois Quatrième) et Plum, mesurant 30 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un gentil cottage simple connu comme No 1214 rue Burdette et bien entouré de résidences modernes.

Conditions, comptant L'acte de vente aux frais de l'acquéreur sur devant Gabriel Fernandez, Jr., notaire. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1913. Un dépôt de dix pour cent sera requis au moment de l'adjudication.

Félix Berbel, avocat

22 déc—22 29 jan 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Contenu d'une Epicerie et d'une Buvette coin des Rues Valmont et Laurel,

—COMPRENANT—

Un Bon Assortiment d'Epiceries, Liqueurs, Cigares, Installations de Buvette et d'Epicerie, Vitrines, Caisse Enregistreuse, Réservoir à Huile, Coffre-fort en Fer, Réfrigérateur, Balances pour Comptoir, et Balance à Plate-forme.

Succession de John Warnke.

No 102,513—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. B.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne—VENDREDI, le 27 décembre 1912, à 11 heures a. m., sur les lieux, No 5268 rue Laurel, coin de la rue Valmont en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Hon. Fred. D King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, daté du 13 décembre 1912, il sera vendu à l'enchère publique, en gros, y compris le bon vouloir du dit établissement (et en cas d'insuffisance, sera vendu en lots) L'acquéreur en gros aura le privilège d'assumer le bail non expiré.

Conditions—Comptant.

Johnson & Fernandez, Jr, avocats.

15 déc—15 22 27

Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE JAMES MURPHY.

No 101 094—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Au Plus Haut Enchérisseur—Joli Cottage Double No 7608-10 Avenue Tulane entre Broad et Dorgenois.

PAR STERN & GUMBEL, Ltd. Léonard L. Stern, encanteur — Il sera vendu à l'enchère publique, JEUDI, le 23 janvier 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 6 décembre 1912, et d'un autre ordre supplémentaire daté du 17 décembre 1912, signé par l'Hon. E. K. Skinner, remplaçant l'Hon Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, maintenant absent, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain, y compris toutes les bâtisses et améliorations qu'il s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet anciennement 49, maintenant 585, borné par l'avenue Tulane (anciennement rue Commune), Broad, Gravier et Dorgenois. Le dit lot étant désigné par le No 3 sur un plan de subdivision du dit îlet, en 44 lots, par P. N. D'Hémecourt, D. C. S., daté du 10 juillet 1890, annexé pour référence à un acte de dépôt passé devant N. S. Tillet, notaire, le 28 octobre 1891, et mesurant, selon le dit plan, 21 pieds de face à l'avenue Tulane sur 122 pieds 3 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un joli cottage double de 4 chambres et hangar de chaque côté.

Termes—Comptant. Dix pour cent de dépôt sera requis au moment de l'adjudication, le solde payable au moment du passage de l'acte de vente devant Arthur Landry, notaire. Les loyers et les revenus reviendront à l'acquéreur de ladite propriété à partir de la date de l'acte de vente. L'acquéreur assumera en sus du prix d'achat les taxes de ville et d'Etat renevables pour l'année 1913. L'acquéreur payera le coût des certificats des Cours de Circuit et de District des États-Unis, ceux du bureau des aliénations et d'hypothèque de la Nouvelle-Orléans ainsi que ceux des receveurs des taxes d'État et de la ville de la Nouvelle-Orléans

STERN & GUMBEL LTD.

Encanteurs.

Col. Jno P. Sullivan, E. M. Heath, avocats.

22 déc—22 29—jan 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR

AU PLUS HAUT ENCHERISSEUR.

La Commercial Electric Company, Ltd, et autres versus la Wittenberg Optical Company.

No 102,818—Cour Civile de District, Division "B."

ATTENTION OPTICIENS.

Le Stock de Commerce Tout Entier de la Wittenberg Optical Company.

Consistant en Installations de Valeur, Meubles de Bureau Coffre-fort en Fer, Vendeur Silencieux (Silent Salesman), Vitrines, Miroirs de Détail avec support, Opthalmoscope et support, Articles d'Optique de toute sorte Base à Ouvrage, Comptoirs, Chaises d'Epreuve et support, Machines à percer lentilles, Machines Moteur 1/8 H.-P., comptes ouverts, etc., ce qui appartient au commerce d'Optique.

A l'encan, LUNDI, 30 décembre 1912, à 11 heures a. m., sur les lieux, 129

RUE CARONDELET

PAR STERN & GUMBEL, LTD—Léonard L. Stern, encanteur — vendra à l'enchère publique, à la date ci-dessus mentionnée en vertu d'un ordre signé le 18 décembre 1912, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tous les effets mobiliers, meubles de bureau et installations de la Wittenberg Optical Company, suivant l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

STERN & GUMBEL, Ltd.

Encanteurs, 732 rue Baronne.

Bernard Brunes avocat pour le receveur.

19 déc—19 22 29 30

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Marie Amanda Barrois, veuve de Theo L. Bertrand.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans— No 102,561—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Charles A. Bertrand, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Gabriel Fernandez Jr, avocat.

18 déc—18 22 17

VENTES A L'ENCAN.

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage double en bois, No 321 rue Dianna, Alger.

Rue pavée, une ligne de cars électriques au coin.

Succession de Mme Frances McCarter, veuve de Jesse Carr.

No 72,733—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur — Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 23 janvier 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 18 décembre 1912, de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage double en bois No 321 rue Diana, contenant quatre chambres, sur un certain lot de terre, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet No 186, borné par les rues Diana, Tête, De Armas et l'avenue Brooklyn, et mesurant 32 pieds de face à la rue Diana sur 159 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, et désigné sur les rôles d'assessement de la ville de la Nouvelle Orléans comme lot No 6.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1913 en plus et au-dessus du prix d'adjudication. Vingt pour cent en argent sera requis de l'acquéreur au moment de la vente. L'acte de vente par devant A. Brian, notaire public, aux frais de l'acquéreur

C. C. Friedrichs, avocat.

22 déc—22 29—jan 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE RICHARD H. BROWNE

No 97,595—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL.— W. A. Kernaghan, Encanteur— Bureau No 339 rue Carondelet—MARDI le 31 décembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 26 novembre 1912 de l'Hon. George H. Théard, juge de la dite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

La résidence solide et confortable en briques, à deux étages et grenier, No 1528 rue Thalie, ayant corridors quatorze chambres, chambre à bain, etc., sur un certain terrain ou parcelle de terre, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 191, borné par les rues Thalie, Melpomène, Prytanée et l'avenue St Charles, la dite parcelle de terre est composée des terrains originaux 14 et 15 et parties des terrains 30 et 31 comme acquis par E. H. Browne le 19 avril 1873, moins les parcelles des terrains 30 et 31 vendues au Dr J. Barrett le 23 juillet 1907, par un acte devant F. J. Dreyfous; la parcelle appartenant au défunt étant le tout des terrains originaux 14 et 15 et parties des terrains 30 et 31, et mesurant à peu près cinquante pieds, deux pouces et deux lignes (50' 2" 2'''), de face à la rue Thalie, sur une profondeur d'à peu près cent soixante-huit pieds, neuf pouces et deux lignes (168' 9" 2'''),

Les terrains sont larges et distribuées en jardins et une cour de côté pavée. C'est à une courte distance du district des affaires et dans un bon quartier.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, et le solde s'il y en a, en un crédit d'un an, à l'option de l'acquéreur, la partie de crédit de ladite vente devant être représentée par un billet de l'acquéreur à son propre ordre et endossé par lui portant sept pour cent, (7 0/0) d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur, et privilèges sur la propriété et la propriété vendue avec la clause de "non aliénando" et toutes les autres clauses usuelles; cinq pour cent d'intérêt pour les frais d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur ou porteurs dudit billet. L'acquéreur devant payer en sus et en plus de son offre toutes les taxes sur ladite propriété pour l'année 1913. Dix pour cent (10 0/0) comptant sera requis au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant L. R. Graham, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 nov—30—déc 1 8 15 22 29 31

N. J. Clesi.

VENTE DE PARTAGE.

COTTAGE SIMPLE, No 1914 RUE

Succession d'Alexis Perissa. JEAN

No 100.251—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — Division A.

PAR N. J. CLESI, encanteur, bureau 821 rue Gravier—JEUDI, le 9 janvier 1913, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, signé le 27 novembre 1912 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains terrains avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Sixième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Dryades, Rempart, Cadiz et Jena, désignés comme lots Nos cent et douze sur un plan dressé par George De Armas, voyer,